

UNE ARMÉE ET UNE POLICE AUX COULEURS DE LA FRANCE DU XXI E SIÈCLE, EST-CE POSSIBLE ?

Vincent Geisser

► **To cite this version:**

Vincent Geisser. UNE ARMÉE ET UNE POLICE AUX COULEURS DE LA FRANCE DU XXI E SIÈCLE, EST-CE POSSIBLE?. Migrations Société, CIEMI, 2017, 169 (3), pp.3. 10.3917/mi-gra.169.0003 . halshs-02113015

HAL Id: halshs-02113015

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02113015>

Submitted on 30 Apr 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Editorial

UNE ARMÉE ET UNE POLICE AUX COULEURS DE LA FRANCE DU XXI^E SIÈCLE, EST-CE POSSIBLE ?

Vincent Geisser

Centre d'information et d'études sur les migrations internationales | « [Migrations Société](#) »

2017/3 N° 169 | pages 3 à 12

ISSN 0995-7367

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-migrations-societe-2017-3-page-3.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Centre d'information et d'études sur les migrations internationales.

© Centre d'information et d'études sur les migrations internationales. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Une armée et une police aux couleurs de la France du XXI^e siècle, est-ce possible ?

Vincent GEISSER

« Des chefs aux soldats, des soldats aux chefs, il doit y avoir, sous le regard obscur de la mort qui plane, échange de vie, communauté d'idéal, unité d'âme. »

Jean Jaurès¹

Les questions du recrutement, de l'insertion et de l'avancement (passage à un grade supérieur) des descendants des migrations postcoloniales au sein des corps sécuritaires (armée et police) restent un sujet tabou au sein de la société française, par comparaison avec le traitement public banalisé de ces thématiques dans les sociétés dites « anglo-saxonnes »². Il serait pourtant réducteur d'y voir l'expression d'une « fracture coloniale »³ ou d'un « racisme hexagonal »⁴, comme si la France, en ce début de XXI^e siècle, avait toujours des difficultés à admettre la présence visible des « héritiers de l'immigration » au sein des institutions incarnant sa défense et sa souveraineté nationales. Les explications victimaires et misérabilistes sont certes réconfortantes d'un point de vue moral, mais tendent à appauvrir la perspective d'analyse, en circonscrivant le sujet à la problématique d'un rejet xénophobe qui serait d'autant plus fort au sein des corps sécuritaires que ces derniers entretiendraient un contentieux historique avec les populations issues de l'immigration (la colonisation, la guerre d'Algérie, les « ratonnades, etc. »)⁵.

En clair, *le racisme n'explique pas tout*. D'ailleurs, la preuve en est qu'une société marquée par des tensions raciales peut parfaitement s'accommoder de la présence de fonctionnaires issus des « minorités visibles » dans ses institutions sécuritaires — c'est le cas des États-Unis⁶ — alors qu'à l'inverse,

1. JAURÈS, Jean, *L'organisation socialiste de la France. L'armée nouvelle*, Paris : Éd. Jules Rouff, 1911, 686 p.
2. HOLDAWAY, Simon, "Officiers de police et minorités ethniques. Contraintes et opportunités dans les commissariats anglais", *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n° 83-84, 1999, pp. 31-39.
3. BANCEL, Nicolas ; BLANCHARD, Pascal ; LEMAIRE, Sandrine, *La fracture coloniale. La société française au prisme de l'héritage colonial*, Paris : Éd. La Découverte, 2005, 322 p.
4. REYNAUD-PALIGOT, Carole, *La République raciale. Paradigme racial et idéologie républicaine (1860-1930)*, Paris : Presses Universitaires de France, 2006, 338 p.
5. BLANCHARD, Emmanuel, "Police judiciaire et pratiques d'exception pendant la guerre d'Algérie", *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 90, 2006, pp. 61-72 ; AGERON, Charles-Robert, "Les militaires algériens dans l'armée française de 1954 à 1962", in : AGERON, Charles-Robert (sous la direction de), *Des hommes et des femmes en guerre d'Algérie*, Paris : Éd. Autrement, 2003, pp. 342-359.
6. BUCKLEY, Gail, *American Patriots: The Story of Blacks in the Military From the Revolution to Desert Storm*, New York: Random House, 2001, 608 p.

une société davantage pacifiée dans ses relations interethniques — l'Allemagne fédérale dans les années 1970-1980⁷ — peut se caractériser par des corps sécuritaires extrêmement homogènes sur les plans culturel et religieux. De ce point de vue, la France de l'après-guerre se situerait dans une situation intermédiaire où la présence de personnels sécuritaires issus des migrations et des Dom-Tom était loin d'être négligeable, mais généralement cantonnée aux grades subalternes (gardiens de la paix, soldats, sous-officiers, etc.)⁸. Si les approches en termes de discriminations ethno-raciales peuvent s'avérer fertiles dans certains cas, elles sont aussi « déformantes » par leur excès de généralisation, faisant fi des évolutions sociétales récentes, des rapports différenciés entre les individus et les groupes sociaux au sein d'une même institution, mais surtout de la capacité des acteurs potentiellement victimes de discriminations à retourner le stigmate pour en faire un levier d'ascension sociale et d'avancement⁹.

S'il fallait retenir une seule leçon des contributions de ce dossier de *Migrations Société* consacré aux descendants de l'immigration postcoloniale dans l'armée et la police nationale, ce serait que l'on ne peut plus raisonner aujourd'hui en termes de blocs culturels et de groupes homogènes (Français majoritaires *versus* Français minoritaires). En effet, cela risquerait d'occulter la subtilité des jeux d'images, de statuts et de ressources culturelles, sociales et économiques mobilisés par les acteurs qui se trament précisément au sein de ces institutions sécuritaires, longtemps perçues comme des « grandes muettes » par les sciences sociales¹⁰. Force est de reconnaître que les auteurs de ce dossier, qui sont pour la plupart issus de la « nouvelle génération de chercheurs » en sciences sociales et n'ont pas connu la période coloniale, font preuve d'une finesse d'analyse, ne versant jamais dans la caricature d'une dénonciation scientifique et militante d'une armée et d'une police françaises racistes et traditionnellement hostiles aux « enfants de l'immigration ». Pour autant, ils ne tombent pas non plus dans une idéalisation de ces institutions sécuritaires comme des « modèles d'intégration républicaine »¹¹, où la réussite professionnelle dépendrait exclusivement des compétences et des mérites

7. GAUTHIER, Jérémie, "Des corps étrange(r)s dans la police ? Les policiers minoritaires à Paris et à Berlin", *Sociologie du Travail*, vol. 53, n° 4, 2011, pp. 460-477.

8. BERTOSSI, Christophe ; WIHTOL DE WENDEN, Catherine, *Les couleurs du drapeau : l'armée française face aux discriminations*, Paris : Éd. Robert Laffont, 2007, 288 p. ; SETTOUL, Elyamine, "Musulmans dans les armées françaises. Entre banalisation institutionnelle et altérité imaginaire...", *Migrations Société*, vol. 20, n° 120, novembre-décembre 2008, pp. 35-48.

9. GOFFMAN, Erving, *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, Paris : Les Éditions de Minuit, 1975, trad. (1^{ère} éd. 1963), 176 p.

10. BERTOSSI, Christophe, "De l'ethnicité dans les armées professionnelles françaises", *Hommes & Migrations*, n° 1276, novembre-décembre 2008, pp. 116-126.

11. GEISSER, Vincent, "L'intégration républicaine : réflexion sur une problématique post-coloniale", in : BLANCHARD, Pascal ; BANCEL, Nicolas (sous la direction de), *Culture post-coloniale. 1961-2006*, Paris : Éd. Autrement, 2006, pp. 145-163 ; BERTOSSI, Christophe ; DUUVENDAK, Jan Willem, "Introduction : penser le 'modèle', changer de question", *Migrations Société*, vol. 21, n° 122, mars-avril 2009, pp. 27-37.

personnels, prenant ainsi leur distance vis-à-vis des discours officiels qui ont tendance à présenter l'armée et la police comme des institutions ouvertes, animées par les seules valeurs d'entraide et de solidarité (fort esprit de corps). En effet, la fraternité d'armes produit aussi ses propres limites, ne serait-ce que par les modes de segmentation hiérarchiques et les clivages sociaux, culturels, sexuels, voire religieux, qui traversent ces « institutions totales », où le culte de la ressemblance favorise aussi, directement ou indirectement, des formes d'ostracisme à l'égard du « différent » (les femmes¹², les homosexuels, les minoritaires religieux, etc.), en dépit d'une communication institutionnelle mettant l'accent sur le traitement équitable et égalitaire des personnels¹³.

De ce fait, la situation des descendants de l'immigration postcoloniale dans ces institutions sécuritaires relève moins d'une problématique binaire *rejet/intégration* ou *exclusion/inclusion* que d'une *ambivalence permanente et structurante* : les positions ne sont jamais définitivement acquises et les jeux d'acteurs sont fluctuants.

Cette ambivalence se manifeste d'abord dans les politiques publiques de recrutement et de gestion des carrières des personnels issus des migrations postcoloniales dans l'armée et la police nationale¹⁴. Si la France n'a jamais osé franchir le pas d'une politique de discrimination positive (*affirmative action*) « à l'américaine » ou d'un multiculturalisme pragmatique « à la britannique », les politiques de « diversification sociale » (euphémisme labellisé par l'État français) menées à la fin des années 1990 dans l'armée¹⁵, puis plus récemment au sein de la police¹⁶, ont introduit une forme d'« ethnicité républicaine »¹⁷, ne serait-ce que pour prouver que ces institutions de souveraineté étaient capables d'être « à l'image de la nation »¹⁸, c'est-à-dire diverses sur les plans sexuel, culturel et religieux.

-
12. SETTOUL, Elyamine, "Entre domination structurelle et capital symbolique positif : l'expérience des femmes militaires issues de l'immigration", in : EBERHARD, Mireille ; LAUFER, Jacqueline ; MEURS, Dominique ; PIGEYRE, Frédérique ; SIMON, Patrick (sous la direction de), *Genre et discriminations*, Paris : Éditions iXe, 2017, 256 p.
 13. GAUTIER, Frédéric, *Aux portes de la police : vocations et droits d'entrée : contribution à une sociologie des processus de reproduction des institutions*, Thèse de doctorat en science politique, Lille : Université de Lille II, 2015, 612 p.
 14. Ibidem ; voir aussi SETTOUL, Elyamine, "Classes populaires et engagement militaire : des affinités électives aux stratégies d'intégration professionnelle", *Lien social et Politiques*, n° 74, automne 2015, pp. 95-112.
 15. BERTOSSI, Christophe ; WHTOL DE WENDEN, Catherine, *Les couleurs du drapeau : l'armée française face aux discriminations*, op. cit.
 16. GAUTHIER, Jérémie, propos recueillis par VIDALIE, Anne, "La diversification ethnique de la police s'opère par le bas" [En ligne], *L'Express*, 16 février 2015, <http://www.lexpress.fr/actualite/societe/la-diversification-ethnique-de-la-police-s-opere-par-le-bas.1650383.html>.
 17. GEISSER, Vincent, *Ethnicité républicaine. Les élites d'origine maghrébine dans le système politique français*, Paris : Presses de Sciences Po, 1997, 261 p. ; GEISSER, Vincent, "Ethnicité républicaine versus République ethnique ?", *Mouvements*, vol. n° 38, n° 2, 2005, pp. 19-25.
 18. BERTOSSI, Christophe, "De l'ethnicité dans les armées professionnelles françaises", art. cité.

Cette diversification sociale a aussi été largement encouragée par le double processus de professionnalisation et de spécialisation des corps sécuritaires qui a impliqué de recourir à des recrutements davantage hétérogènes sur le plan sociologique, ne se limitant plus exclusivement aux anciennes recrues issues de la France rurale (l'image d'Épinal du fils de paysan « montant » en région parisienne¹⁹ pour faire carrière dans les Compagnies républicaines de sécurité – CRS – ou de gendarmerie mobile), mais s'ouvrant de plus en plus à la France urbaine.

Ces modes d'ethnisation, savamment dosés par les pouvoirs publics afin de ne pas aller à l'encontre du credo républicain, ont aussi entraîné des modes d'ethnisation « sauvages », où les assignations des personnels militaires et policiers en fonction d'une prétendue origine culturelle et religieuse (musulmans, maghrébins, « jeunes de banlieue », ultramarins, etc.), ne sont pas totalement absentes²⁰. Comme nous le mentionnions ci-dessus, il s'agit moins d'hypocrisie institutionnelle ou de schizophrénie d'État que d'une ambivalence due à la nécessité de combattre les discriminations ethno-raciales au sein de ces institutions totales, sans jamais donner l'impression de céder à la discrimination positive ou, pire, à l'introduction de quotas ethniques dans le recrutement et l'avancement des personnels. À ce titre, le mot d'ordre selon lequel il faut « *intégrer les jeunes des quartiers sensibles* »²¹ est un euphémisme de la rhétorique d'État pour désigner la priorité accordée au recrutement des jeunes de banlieue issus majoritairement des migrations postcoloniales (Maghreb, Afrique noire et Dom-Tom).

Cette ambivalence traverse également les représentations, les attitudes et les comportements des acteurs internes du champ, en particulier les hiérarchies professionnelles (sous-officiers, officiers, corps des inspecteurs et des commissaires) : les discours sur la fraternité d'armes, l'esprit de corps, les valeurs de cohésion et de solidarité au sein de l'institution s'accompagnent fréquemment de formes de repérages différencialistes. Toutefois, contrairement à une idée reçue, il s'agit moins de racisme frontal ou d'une volonté manifeste de discriminer l'« Autre » que de modes de décryptage ordinaires déployés par les personnels militaires et policiers pour tenter de comprendre des phénomènes sociaux de plus en plus complexes et donner ainsi du « sens » à leurs actions²². Les contributions à ce dossier soulignent toutes la nécessité de nuancer l'hypothèse d'un racisme enraciné historiquement dans l'armée et davantage encore

19. À l'instar de la gendarmerie qui, jusqu'aux années 1950, recrutait principalement des enfants issus des milieux ruraux qui cherchaient à échapper à la condition paysanne de leur père. Voir DOUKI, Caroline, "Entre État et société : la gendarmerie au XIX^e siècle", *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, n° 50-1, 2003, pp. 189-197.

20. BERTOSSI, Christophe, "De l'ethnicité dans les armées professionnelles françaises", art. cité.

21. Voir la contribution de Frédéric Gauthier dans ce numéro.

22. JUTEAU-LEE, Danielle, "La production de l'ethnicité ou la part réelle de l'idéal", *Sociologie et Sociétés*, vol. 15, n° 2, octobre 1983, pp. 39-54.

au sein de la police nationale. En somme, l'idée d'ériger l'armée et la police nationale comme les principaux vecteurs d'un racisme ou d'une xénophobie d'État²³ est, en grande partie, remise en cause par les auteurs.

D'abord, le renouvellement générationnel dans les institutions sécuritaires françaises fait que la proportion des personnels ayant directement vécu la période coloniale est en net déclin. Le racisme colonial qui se manifestait, dans les années 1960-1970, par le refus de certains militaires ou policiers français, ayant directement vécu la guerre d'Algérie, d'accepter la présence dans leurs rangs de collègues « bougnoules », « bicots », « boukaks » (termes fréquemment employés durant la période coloniale) tend à disparaître²⁴, remplacé par de nouvelles expressions davantage « aseptisées » (*soft racism*). Ensuite, les paroles, les attitudes et les comportements racistes observés dans l'armée et la police à l'égard des personnels issus de l'immigration postcoloniale sont inégalement répartis selon les niveaux hiérarchiques, plutôt élevés à la base (soldats et gardiens de la paix), voire dans les échelons intermédiaires (sous-officiers), mais moins fréquents dans le corps des officiers et des commissaires de police²⁵. Enfin, le recours à des représentations « ethnicisées » par les personnels de l'armée et de la police n'est pas toujours synonyme de racisme. Comme le montrent les articles de ce dossier, nous sommes en présence de modes d'ethnicisation paradoxaux, oscillant entre une reconnaissance bienveillante des différences sociales, culturelles et religieuses (différentialisme d'inclusion)²⁶ et la peur de la fixation d'une « verrue communautaire » (différentialisme d'exclusion) qui viendrait miner de l'intérieur la cohésion de l'institution militaire et policière. De plus, si la hiérarchie des corps sécuritaires paraît moins verser dans les propos et les comportements racistes que les échelons subalternes, elle a tendance à faire preuve d'un « déni de réalité »²⁷, comme si les discriminations n'existaient pas vraiment. Sur ce plan, on peut penser qu'une politique publique de lutte contre les discriminations au sein de l'armée et la police ne sera pleinement efficace que si elle a accompli préalablement un travail de sensibili-

23. DUNEZAT, Xavier ; GOURDEAU, Camille, "Le racisme institutionnel : un concept polyphonique", *Migrations Société*, vol. 28, n° 163, janvier-février 2016, pp. 13-32.

24. Voir l'entretien de Bernard Godard, réalisé par Elyamine Settout, dans ce numéro.

25. SETTOUL, Elyamine, *Contribution à la sociologie des forces armées : analyse des trajectoires d'engagement des militaires issus de l'immigration*, Thèse de doctorat en science politique, Paris : IEP de Paris, 2012.

26. À titre d'illustration, l'intégration progressive du fait musulman au sein des forces armées françaises avec la création officielle en 2006 d'une aumônerie musulmane, voir : SETTOUL, Elyamine, "2006-2016, 10 ans d'aumônerie militaire du culte musulman. Bilan et perspectives", *Hommes & Migrations*, n° 1316, 2017, pp. 109-117 ; WIHTOL DE WENDEN, Catherine, "L'islam dans l'armée", *Cahiers de la Méditerranée* [En ligne], n° 76, 2008, <http://cdlm.revues.org/4296> ; SETTOUL, Elyamine, "Présence musulmane croissante dans l'armée", *Le Monde*, 26 mars 2012.

27. GAUTHIER, Jérémie, propos recueillis par VIDALIE, Anne, "La diversification ethnique de la police s'opère par le bas", art. cité.

sation et de conscientisation des hiérarchies professionnelles (hauts gradés) à la problématique des discriminations, encore trop bercées par le mythe de l'armée et de la police comme des « modèles » d'intégration nationale et de promotion sociale.

Quant aux concernés eux-mêmes, à savoir les militaires et les policiers français héritiers de l'immigration postcoloniale, ils sont aussi marqués par un rapport d'ambivalence à la question identitaire au sein de leur champ professionnel. Si la très grande majorité d'entre eux revendiquent un droit à l'invisibilité communautaire — être perçus et surtout traités par l'institution comme des militaires et des policiers « comme les autres » —, le racisme ambiant peut provoquer chez certains un effet de *feed-back* identitaire, c'est-à-dire la montée d'un sentiment de coappartenance minoritaire (cela existe aussi chez les personnels d'autres origines sociales et nationales) qui, toutefois, ne remet jamais en cause leur adhésion aux principes et aux normes dominants de leur champ professionnel. Les cas d'*exit*, de fuite, de repli sur soi ou de rébellion contre l'ordre institutionnel sont rarissimes chez les personnels héritiers de l'immigration postcoloniale. *A contrario*, comme le montrent les articles de ce numéro, les policiers et les militaires issus des migrations africaines et maghrébines développent majoritairement des comportements de conformisme et de loyalisme à l'égard de leur institution, en dépit du fait qu'ils peuvent faire l'expérience individuellement ou collectivement de situations discriminatoires.

C'est d'ailleurs l'un des apports majeurs de ce dossier : les militaires et les policiers descendants des migrations postcoloniales sont des *personnels comme les autres*, épousant, reproduisant et valorisant les éléments saillants de leur « culture professionnelle » (l'ordre, le goût du risque, l'esprit de corps, le respect de l'autorité et de la hiérarchie, voire une vision sécuritaire des enjeux de la société française), remettant totalement en cause l'idée d'un *habitus communautaire* qui serait propre à ces personnels. Le fantasme véhiculé par la presse et les sites internet d'extrême droite²⁸ d'une « greffe communautariste » ou d'une « cinquième colonne

28. Sur le site internet de la droite identitaire *Résistance républicaine*, il est possible de lire : « Un militaire français témoigne du communautarisme qui ronge l'armée française. Il n'hésite pas à citer des exemples de désobéissance aux ordres par des soldats musulmans. Un témoignage effarant... En cas de guerre civile en France, l'armée sera-t-elle capable de rétablir l'ordre ? Rien de moins certain quand on écoute ce soldat français. [...] Le principe de précaution exige que l'on n'accepte AUCUN musulman dans l'armée. Cela veut dire qu'il faut rompre avec ces directives imbéciles qui voudraient nous interdire de recenser les gens en fonction de leur origine ou de leur religion. Ce système louable et valable en temps normal n'a plus cours en temps de guerre. Nous sommes en guerre contre l'islam. Des mesures drastiques pour protéger les nôtres sont indispensables. 10 à 20 % de musulmans dans l'armée, formés, sachant où se procurer des armes ... On n'ose pas imaginer les dégâts en cas de guerre civile... », extrait de *RÉSISTANCE RÉPUBLICAINE*, "Armée : les musulmans refusent d'obéir aux ordres, des dizaines ont rejoint l'EI..." [En ligne], 30 septembre 2016, <http://resistance-republicaine.eu/2016/09/30/armee-les-musulmans-refusent-dobeir-aux-ordres-des-dizaines-ont-rejoint-lei/>.

musulmane », complotant secrètement au sein des institutions sécuritaires (armée et police), sont contredites par l'observation sociologique méticuleuse des attitudes et des comportements, qui soulignent toutes des tendances à l'hyper-conformisme professionnel, notamment sur les théâtres d'intervention intérieurs et extérieurs. Si cela ne signifie pas pour autant que les militaires et les policiers descendants des migrations postcoloniales ne sont pas ponctuellement victimes de discriminations et de racisme au sein de leur propre institution, la réaction de ces derniers serait plutôt de faire la part des choses, de ne pas généraliser, d'imaginer des stratégies d'apaisement et de contournement des conflits, c'est-à-dire de prendre sur eux pour éviter que la situation ne dégénère.

De même, si le contentieux colonial est rarement oublié et reste profondément ancré dans les mémoires familiales de l'immigration (l'armée et la police ayant joué un rôle majeur dans la répression des populations colonisées, touchant parfois leur propre famille), il tend à être réinvesti positivement sur le registre de l'engagement patriotique, dans le style : « *Mon père moujahid [combattant] s'est battu pour l'indépendance de son pays ; moi [policier ou militaire], je me bats pour la sécurité et la souveraineté de la France* ». L'idée qu'une fille ou qu'un fils puisse s'engager dans l'armée ou la police est de plus en plus admise dans les familles de l'immigration africaine et maghrébine, synonyme de réussite scolaire et de prestige social. Elle n'est plus systématiquement associée aux thèmes de la trahison communautaire et du reniement identitaire. Les insultes comme « harki », « bounty »²⁹, ou « collabeur »³⁰, pour désigner les engagés dans l'armée ou la police, se font de plus en plus rares. De ce point de vue, il convient de bien distinguer les discours de circonstances de certains jeunes qui, sur le registre de la provocation, dénigrent l'armée et davantage encore la police, et la fierté qu'ils peuvent ressentir, à titre privée, devant la réussite professionnelle d'un membre de leur famille au sein de ces mêmes institutions sécuritaires³¹. Aujourd'hui, il n'est pas rare de voir, sur le buffet de la salle à manger des familles issues de l'immigration, la photo d'un frère ou d'une sœur en uniforme français trôner à côté de celles du grand-père *moujahid* et de la grand-mère revenant du *hadj* (pèlerinage à la Mecque pour les musulmans). L'uniforme policier ou militaire s'affiche donc avec fierté dans de nombreuses familles issues de l'immigration maghrébine, africaine et ultramarine.

29. En référence à la célèbre barre chocolatée à la noix de coco, blanche à l'intérieur, noire à l'extérieur, qui traduit l'idée d'auto-blanchiment des esprits et de reniement de ses origines.

30. Terme employé par certains jeunes des cités populaires pour désigner les Beurs qui collaborent avec les pouvoirs publics et les autorités sécuritaires.

31. SETTOUL, Elyamine, "Les jeunes issus de l'immigration sont-ils moins patriotes que les autres ?", in : THIOULET, Hélène (sous la direction de), *Migrants, migrations. 50 questions pour vous faire votre opinion*, Paris : Éd. Armand Colin, 2016, pp. 72-74.

Enfin, il convient de mentionner l'évolution irénique des représentations véhiculées par les médias *mainstream* et les leaders d'opinion. Il y a encore quelques années, certains journaux et hebdomadaires consacraient des articles à la présence des enfants de l'immigration dans l'armée et la police, en s'interrogeant sur leur possible double allégeance et leur déficit de loyalisme à l'égard des institutions sécuritaires françaises : que se passerait-il en cas de guerre ou de conflit social majeur entre les forces de sécurité et les jeunes de banlieue ? N'existerait-il pas des risques de désertion en cas d'intervention française dans les États musulmans ou les pays d'origine³² ? Aujourd'hui, ce type d'interrogations anxieuses tend à se limiter à la nébuleuse de la presse de la droite identitaire et de l'extrême droite³³, la majorité des médias français privilégiant désormais la présentation des cas de réussites individuelles d'enfants de l'immigration au sein de l'armée et la police, ainsi que leur contribution « positive » à la défense du territoire français et aux opérations de maintien de la paix à l'échelle internationale³⁴.

Où placer donc le curseur des politiques de « diversification sociale et culturelle » au sein des forces armées et de la police nationale sans verser dans la diversité cosmétique, trop souvent alibi, ou, au contraire, la diversité fonctionnelle, à savoir distribuer des rôles et des postes selon des prétendues compétences ethniques totalement fantasmées³⁵ ? La première consisterait principalement en une colorisation superficielle et homéopathique des personnels, sans s'attaquer véritablement au fond du problème, c'est-à-dire la perpétuation des discriminations structurelles ; la seconde aboutirait inévitablement à une ethnicisation des missions et des tâches sécuritaires, encourageant à moyen terme la formation de filières de promotion communautaire. Entre ces deux types extrêmes de gestion de la diversité au sein des forces sécuritaires, il existe probablement une « troisième voie française » qui reste à imaginer. Sur ce plan, l'armée et la police, en raison de leur mode de fonctionnement très codifié, pourraient devenir à moyen terme les laboratoires d'une politique de diversification sociale, culturelle et sexuelle, qui ne renvoie ni à un traitement cosmétique des discriminations ni à l'instauration de formes de cooptation

32. "Des musulmans refusent de combattre" [En ligne], *Le Figaro.fr*, 14 janvier 2009, <http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2009/01/14/01011-20090114FILWWW00644-des-musulmans-refusent-de-combattre.php>.

33. Comme par exemple les sites internet *Résistance républicaine*, *Riposte laïque*, *Français de souche* ou encore *Boulevard Voltaire*, qui publient régulièrement des articles sur le « danger communautariste au sein de l'armée française » ou l'« islamisation du recrutement de la police nationale ».

34. FUNES, Nathalie, "Djellabas et treillis : comment l'armée française s'accommode de l'islam", *L'Obs*, 11 novembre 2015.

35. SOUM, El Yamine ; GEISSER Vincent, "La diversité made in France : une avancée démocratique en trompe-l'œil", *Revue Internationale et Stratégique*, vol. 73, n° 1, 2009, pp. 103-108.

communautaire, c'est-à-dire penser un *républicanisme intelligent* adapté aux réalités sociales de la France du XXI^e siècle³⁶.

Au terme de ces propos liminaires, d'aucuns objecteront que le contexte terroriste, qui s'est largement aggravé depuis janvier 2015 avec les attentats contre *Charlie Hebdo* et l'Hypercashier de Vincennes, risque de remettre en cause ce processus de banalisation et de normalisation de la présence des héritiers de l'immigration postcoloniale dans les forces armées et la police nationale. Face à la menace terroriste, les réflexes de peur ne vont-ils pas reprendre le dessus et favoriser des attitudes de suspicion à l'égard des descendants de l'immigration engagés dans l'armée et la police ? À l'inverse, ces derniers ne vont-ils pas se montrer plus réticents à intégrer professionnellement des corps sécuritaires qui pourraient les montrer du doigt et les traiter avec méfiance ? Il est vrai que certains courants d'extrême droite jouent aux apprentis sorciers, en brandissant les images anxigènes d'une infiltration musulmane au sein de l'armée et de la police, comme si les militaires et les policiers dits « musulmans » étaient nécessairement les « cousins des djihadistes » et qu'ils étaient susceptibles de retourner leurs armes contre les « honnêtes citoyens français ». Le fantasme du « militaire djihadiste » ou du « policier apprenti-terroriste » gagne certains esprits inquiets. Pourtant, l'observation sociologique dément largement ces thèses conspirationnistes³⁷. Encore une fois, les contributions à ce numéro de *Migrations Société* viennent contredire cette vision fantasmagorique d'une cinquième colonne communautaire tapie au sein des forces sécuritaires françaises, soulignant que le contexte terroriste aurait plutôt tendance à renforcer les comportements loyalistes et patriotiques des descendants de l'immigration postcoloniale³⁸. Loin de déboucher sur de l'absentéisme, des tentatives de désertion et des doutes existentiels relatifs à leur appartenance à l'armée et à la police, le contexte terroriste consolide leur croyance au bien-fondé de leur mission sécuritaire et leur engagement à haut risque³⁹, puisqu'ils sont aussi des cibles prioritaires des terroristes djihadistes. C'est aussi le

36. Sur cette question, nous pouvons renvoyer le lecteur aux réflexions pertinentes et stimulantes de LABORDE, Cécile, "Républicanisme critique vs républicanisme conservateur : repenser les 'accommodements raisonnables'", *Critique Internationale*, vol. 3, n° 44, 2009, pp. 19-33.

37. GEISSER, Vincent ; MARONGIU-PERRIA, Omero ; SMAÏL, Kahina, *Musulmans de France : la grande épreuve. Face au terrorisme*, Paris : Éditions de l'Atelier, 2017, 312 p.

38. SETTOUL, Elyamine, "Les jeunes issus de l'immigration sont-ils moins patriotes que les autres ?", *op. cit.*

39. Voir dans le dossier l'entretien du capitaine Mohamed-Ali Bouharb, responsable de l'aumônerie musulmane aux armées françaises, réalisé par Vincent Geisser.

mérite des auteurs de ce numéro consacré aux descendants des migrations postcoloniales que de rappeler que le sang versé sous les balles djihadistes n'est pas exclusivement de couleur bleue (en référence à l'origine aristocrate de certains officiers), mais qu'il reflète surtout la diversité des cellules et du plasma humain qui compose aujourd'hui la société française. La simple énonciation des noms et prénoms des policiers et des militaires morts en service commandé ou tombés au combat sur les théâtres d'opérations extérieures depuis le début de la vague terroriste est là pour en témoigner.

Marseille, le 6 septembre 2017.